



Mobilisation pour les zones d'Education prioritaire dans les lycées.

Depuis 2014, le ministère de l'Education Nationale a entrepris la refonte de l'éducation prioritaire.

Les ZEP (zones d'éducation prioritaires) sont devenues des REP (réseaux d'éducation prioritaire), ou des REP + , mais seulement pour les écoles primaires et les collèges. Les lycées n'ont pas changé de statut et ont été laissés de côté en attendant d'être intégrés à la réforme.

Seulement une déclaration a été faite cette rentrée stipulant qu'il n'y aurait finalement pas « *d'alignement prévu sur les REP pour les lycées* », **les lycées d'enseignement généraux et technologiques et les lycées professionnels sortiraient donc de l'Education prioritaire ?**

L'éducation prioritaire ne s'arrête pas au collège, ce sont bien les mêmes élèves qui viennent remplir les classes des lycées sur ces mêmes territoires dits sensibles où les difficultés scolaires et sociales demeurent.

Cela entraînerait une baisse conséquente des moyens dans les lycées actuellement classés : les effectifs dans les classes ne seraient plus limités, ce qui aurait pour conséquence la fin du travail en petits groupes et la fin des projets.

La fin donc de tous ces moyens qui permettaient aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions!

Pour une bonne partie des élèves, ayant suivi toute leur scolarité en éducation prioritaire, ces aides leur permettaient de poursuivre leurs études jusqu'au lycée.

Et même au delà, les élèves sont non seulement préparés à l'obtention d'un diplôme mais à la poursuite d'études supérieures également.

A l'heure où de multiples rapports pointent les inégalités scolaires en France, les parents d'élèves MPE13 sont inquiets.

Le Conseil national de l'évaluation du système scolaire vient de publier les résultats d'une enquête sur les trente dernières années de politiques publiques en matière d'éducation.

Conclusion : les inégalités progressent, notamment dans l'éducation prioritaire, qui de fait, tolère la ségrégation sociale et scolaire.

Les moyens humains doivent être maintenus dans ces établissements. Nous devons continuer à aider les jeunes les plus en difficulté afin qu'ils trouvent leur voie dans le système scolaire français et aient les mêmes chances de réussite que les autres lycéens du territoire.

Nous demandons un véritable statut qui assure la pérennité des moyens alloués sur ces établissements.

Les administrateurs et administratrices MPE13

**Mouvement départemental des
parents d'élèves du 13**



E-mail : contact@mpe13.fr
Blog : mpe13.blogspot.fr

twitter.com/mpe_13



facebook.com/MouvementMPE13

